

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Re

Mc



21144897

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **03.12.2021**

Greffe

N° d'entreprise : **0434 570 094**

Nom

(en entier) : **WILMET LUXEMBOURG**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **rue du Paquis, 14 à 6792 HALANZY****Objet de l'acte : Modification du représentant permanent**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2021.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "WILMET-LUXEMBOURG", dont le siège social est établi à 6792 Halanzy, Rue du Paquis, 14.

Société inscrite au Registre des personnes morales d'Arlon, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0434.570.094.

A, après délibération, adopté les résolutions suivantes, à l'unanimité, chacune séparément :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier le représentant permanent de la société anonyme SOHOW dans les fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué, la société à responsabilité limitée International Services & Advices est remplacée par Monsieur Benjamin COLAS, domicilié à 1380 Lasne, Chemin du Gros Tienne, 139,

DEUXIEME RESOLUTION -- POUVOIRS

L'assemblée décide de conférer au conseil d'administration tous pouvoirs pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

VOTE

Les résolutions qui précèdent sont adoptées à l'unanimité.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME, délivré avant enregistrement pour être déposé au greffe du Tribunal de l'Entreprise, et aux fins de publication au Moniteur Belge.

François GILSON, Notaire à Paliseul.

Déposés en même temps :

- copie du procès-verbal d'assemblée générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).